



Mise à disposition de casiers

publié le 04/05/2021



La Principale Adjointe
Angélique ROY

Affaire suivie par
Caroline MICHELET

Téléphone
05.49.87.91.17

Cat 060002k
@ac-poitiers.fr

Adresse postale

Collège « Romain Rolland »
32 Route de Châteln
86250 CHARROUX

Charroux, le 4 mai 2021

Madame la Principale-Adjointe
à
*Mesdames et Messieurs les Parents
d'élèves*

Objet : attribution de casiers

A partir du lundi 10 mai, des casiers seront mis à la disposition des élèves par binôme

L'attribution du casier sera donnée par la Vie scolaire. Les élèves pourront disposer d'un casier à endenas ou d'un casier à clef. Une charte sera complétée et signée par les élèves et leurs représentants légaux.

Les casiers serviront à entreposer les sacs de sport, manuels et fournitures scolaires.

En cas de vol dans le casier, la responsabilité du collège ne sera pas engagée.

L'accès aux casiers ne sera autorisé qu'en début de journée avant les cours, à chaque récréation, pendant la pause méridienne et en fin de journée à la sortie des élèves.

Restant à votre écoute.

La Principale Adjointe

